

Frais sessionnels pour l'année 2026-2027

Campus

FACTURÉES AUX ÉTUDIANT-ES¹ À TEMPS PLEIN	Gaspé	Îles-de-la-Madeleine	ÉPAQ	Carleton-sur-Mer
Droits d'inscription (Règlement 2) - Annulation de cours - Attestations de fréquentation requises par une loi Bulletin ou relevé de note - Test de classement lorsque requis Émission de commandites - Modification de choix de cours ou d'horaire Reçus officiels pour fins d'impôt - Révision de notes	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$
Droits afférents (Règlement 2) - Accueil et activités dans les programmes d'études - Carte d'identité - Agenda étudiant - Avance de fonds - Aide à l'apprentissage - Information scolaire et professionnelle	25 \$	25 \$	25 \$	25 \$
Droits de toutes natures exigibles^{2,3} - Loisir socioculturel et sportif - Insertion au marché du travail - Services sociaux et de santé - Mesures d'accueil et de soutien à la réussite pour les étudiants à distance - Assurance collective - Vie collective - Télé transactions - Impressions ⁴ - Autre	106 \$	106 \$	106 \$	106 \$
Fondation du Cégep	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$
Cotisations aux associations étudiantes				
Cotisation à l'association étudiante locale	15 \$	12 \$	12 \$	15 \$
Cotisation à la Fédération étudiante collégiale du Québec	6 \$	0 \$	0 \$	5 \$
Adhésion à l'assurance collective étudiante Plan Major	58 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Adhésion au service de téléconsultation Plan Major	6 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	246 \$	173 \$	173 \$	181 \$

¹ Excluent les frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants étrangers et non-résidents du Québec.

² La répartition des sommes recueillies varie selon le campus et tient compte, selon le cas, de la présence d'élèves en formation à distance

³ Ces frais seront indexés selon la variation de l'indice des prix à la consommation.

⁴ Frais supplémentaires de 10 \$ liés à la production de document officiels pour les étudiantes et étudiants étrangers uniquement.

Campus

FACTURÉES AUX ÉTUDIANT·ES À TEMPS PARTIEL	Gaspé	Îles-de-la-Madeleine	ÉPAQ	Carleton-sur-Mer
Droits d'inscription par cours	5 \$	5 \$	5 \$	5 \$
Droits afférents par cours	6 \$	6 \$	6 \$	6 \$
Droits de toutes natures exigibles	106 \$	106 \$	106 \$	106 \$
Droits de scolarité par heure de cours	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$
Fondation du Cégep	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$
Cotisation aux associations étudiantes				
Cotisation à l'association étudiante locale	15 \$	12 \$	12 \$	15 \$
Cotisation à la Fédération étudiante collégiale du Québec	6 \$	0 \$	0 \$	5 \$
Adhésion à l'assurance collective étudiante Plan Major	58 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Adhésion au service de téléconsultation Plan Major	6 \$	0 \$	0 \$	0 \$